

Commune de Court-Saint-Etienne

Convocation du conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Conseillers, à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **07 août 2025 à 20h15** en la salle Defalque.

ORDRE DU JOUR

En séance publique

PROCES-VERBAL

Procès-verbal - Conseil communal du 24 juin 2025 : approbation

FINANCES

Compte communal - Exercice 2024 : approbation du compte définitif

Modification budgétaire N°1 - Exercice 2025 : approbation

Subsides 2025 aux associations : liquidation

PlanU - Ouverture d'un compte bancaire avec une carte de débit : décision

INTERCOMMUNALES / ASSOCIATIONS

IMIO - Assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2025 - Points à l'ordre du jour : avis

RCA

Collège des Commissaires - Désignation des représentants communaux

Marché de financement de construction de la salle de gymnastique par la RCA - Garantie de la commune : approbation

TRAVAUX

Rue Defalque, 4 - Réfection du mur de soutènement : approbation des conditions et du mode de passation

ENSEIGNEMENT

Ecoles communales – Demande de prise en charge en maternel et en primaire au 25 août 2025 : décision

Organisation des activités de natation dans le cadre du cours de gymnastique - Fixation du tarif pour l'année scolaire 2025/2026 : décision

INTERPELLATIONS

Interpellations urgentes

Réponses aux interpellations écrites

En séance à huis clos

GRH

Surveillante de repas et de garderie E2 au sein des écoles - Acceptation d'un contrat de travail APE à durée déterminée et à mi-temps : prise d'acte

Surveillante de repas et de garderie au sein des écoles communales et Technicienne de surface E2 au sein des locaux communaux - Acceptation d'un contrat de remplacement à mi-temps : prise d'acte

Surveillante de repas et de garderie E2 au sein des écoles - Acceptation d'un contrat de travail de remplacement à mi-temps : prise d'acte

Surveillants de repas et de garderie E2 au sein des écoles communales - Acceptation de contrats APE à temps partiel et à durée déterminée - prise d'acte

Ecoles - Surveillants de repas et de garderies sous contrat APE à temps partiel à durée indéterminée et déterminée - Fixation du nombre de surveillants : prise d'acte

Technicienne de surface E2 au sein des locaux communaux - Acceptation d'un contrat de remplacement à mi-temps : prise d'acte

ENSEIGNEMENT

Ecole communale fondamentale du Centre - Recrutement d'un directeur temporaire : désignation
Institutrice maternelle définitive - Demande de congé pour prestations réduites bénéficiant aux
membres du personnel en disponibilité pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins
thérapeutiques : ratification

Institutrice maternelle définitive - Annulation de la demande d'une disponibilité pour convenance
personnelle précédant la pension de retraite (DPPR) : ratification

Institutrice primaire temporaire - Modification de la désignation en remplacement d'une
enseignante au 31.05.2025 (15 périodes) : ratification

Institutrice primaire définitive en immersion anglaise (18P) - Demande d'une interruption de
carrière dans le cadre du congé parental à raison d'1/5ème temps : ratification

Institutrice primaire définitive - Congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans
l'enseignement (2025-2026) : ratification

Institutrice primaire définitive - Demande de congé pour prestations réduites justifiées par des
raisons de convenance personnelle : ratification

Institutrice primaire définitive - Annulation de la demande d'une disponibilité pour convenance
personnelle précédant la pension de retraite (DPPR) : ratification

Institutrice primaire définitive (12P), Maître définitif de néerlandais (10P), Maître définitif de
religion catholique (2P) - Demande d'un congé pour mission et déclaration de vacance de son
emploi (2025-2026) : ratification

Institutrice primaire définitive - Prolongation de la désignation en tant que Directrice temporaire de
l'école communale fondamentale du Centre en remplacement de la titulaire pendant son congé de
maladie : ratification

Institutrice primaire définitive - Demande de congé pour prestations réduites bénéficiant aux
membres du personnel en disponibilité pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins
thérapeutiques : ratification

Maître temporaire de psychomotricité et Institutrice maternelle temporaire - Modification de la
désignation en remplacement d'une enseignante au 12.05.2025 (10 périodes) : ratification

Maître temporaire de philosophie et citoyenneté - Annulation de la demande du congé intitulé
"congé de convenance personnelle" (3 périodes) : ratification

Maître temporaire de psychomotricité et Institutrice maternelle temporaire - Modification de la
désignation en remplacement d'une enseignante au 31.05.2025 (10 périodes) : ratification

Maître définitif de philosophie et citoyenneté - Demande d'une mise en disponibilité pour mission
spéciale : ratification

Maître définitif de philosophie et citoyenneté - Mise en disponibilité pour cause de maladie : prise
d'acte

Maître définitif de philosophie et citoyenneté - Demande d'annulation du congé "disponibilité pour
convenance personnelle" (21 périodes) : ratification

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,



The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for F. Petre, and the signature on the right is for S. De Wevere. Between the signatures is a circular official stamp of the 'COMMUNE DE COURT-SAINTE-GENEVIÈVE' in 'BRABANT-WALLON'. The stamp features a coat of arms with a house, a tree, and a wheel. A large, loopy blue line starts from the left, passes through the stamp, and extends towards the bottom right.

F. PETRE

S. DE WEVERE